



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

DP Cadres DFCA 23 10 2013

Bulletin n°131 – octobre 2013

Participants :

Représentants de la Direction :

Laurent VERSCHELDE Directeur DFCA
Cécile MARTIN Responsable GPE RH
Sophie DESCAMPS Assistante RS

UNSA :

Délégués du personnel titulaires : aucun (lire par ailleurs)
Délégués du personnel suppléants : aucun (lire par ailleurs)
Représentant de l'Organisation Syndicale : Guillaume VERET

La direction avait programmé cette réunion DP Cadres à Lille le même jour que la plénière du CE Fret à Clichy... Or les 2 permanents UNSA de chacune des Régions Nord et Lorraine sont élus au CE et n'ont pas pour habitude de pratiquer la politique de la chaise vide. Depuis des mois, nous avons demandé au directeur DFCA, M. Verschelde, de trouver une autre date pour les DP. En vain !!! Certainement trop occupé à monnayer sa mutation dans le secteur privé !...

En effet, ce dernier, en partance pour la filiale privée Kéolis Bourgogne termine sa mission comme il l'avait commencée : avec bien peu de considération pour Fret SNCF, le Statut, les élus et surtout en n'accordant aucune attention aux personnels dont les Cadres font partie intégrante...Navrant. L'encadrement peut aujourd'hui mesurer pourquoi des sujets comme les parcours professionnels, les notations, les conditions de travail, l'astreinte, la sécurité sont laissés pour compte à Fret...

En conséquence, notre représentant UNSA a lu une déclaration et aucun élu UNSA n'a participé à cette réunion statutaire bafouée par le directeur.

Déclaration UNSA

DP Cadres DFCA 23 octobre 2013

Monsieur le Président,

Etre dans l'obligation de poser une DCI, suivi d'un préavis de grève, pour que le Code du Travail soit appliqué, voici une drôle de conception du dialogue social ! Vous avez deviné que nous parlons du dossier Plateau Industriel Adaptation.

Ce dossier est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire, pour preuve reportez-vous au retour d'expérience CHSCT présenté aux organisations syndicales ce 21 octobre.

Si le préavis a été levé, c'est parce que vous avez fait montre d'une certaine écoute (enfin), mais le sujet n'est pas clos. En effet, nous réfutons le déclassement des trois postes d'adaptateur de « F » vers « E ». Pourquoi du jour au lendemain, en laissant les mêmes missions et les mêmes responsabilités, un poste passe d'une qualification Cadre à Maîtrise ? Si l'aspect déroulement de carrière pour les gestionnaires de moyens est important, le pire c'est la mauvaise image renvoyée aux agents cadres qui, depuis quelques années, tiennent ces postes d'expert confirmé... Par cette déqualification vous lancez aux cadres un signe négatif... pourtant, heureusement qu'ils ont été présents et dévoués lors des différentes et successives réorganisations menées dans tous les sens.

Sans leur professionnalisme, leurs compétences et leur « foi » pour la SNCF, DFCA n'afficherait certainement pas les chiffres d'aujourd'hui. Les économies financières attendues de ces déqualifications sont minimes, alors que les conséquences sur la Qualité de Vie au Travail sont énormes. Comment une entreprise peut engager, d'une part, des négociations autour de la QVT et des RPS et, d'autre part, se comporter de la sorte envers ses agents de l'encadrement ?

Alors que le chiffre d'affaires de DFCA a augmenté de +3% au 1^{er} semestre 2013, que les effectifs ont fondu de 4,2% dans la même période et que la hausse du coût moyen agents n'a été que de 1% GVT comprise, est-il encore logique, quand nous regardons les notations 2013 au rabais, que vous déqualifiez trois postes... Où est l'économie quand on sait qu'un des experts cadre continuera à tenir son poste déclassé ? Si ce n'est une action visant à détruire le moral d'un ou deux agents !...

Le rapport médical annuel 2012 est très intéressant. Les médecins du travail signalent que « les agents sont très éprouvés par les évolutions de Fret qui se traduisent par des fermetures de sites, par un nombre croissant d'agents en sous-emploi ou en inactivité totale, par des réductions de charge pour adapter l'outil à la réalité économique, alors que l'avenir à 10 ans est historiquement en faveur du fluvial et du ferroviaire ». .. Ce propos est illustré par sept exemples, dont 3 de la DFCA. A titre d'exemples, voici quelques termes utilisés par les médecins :

A Woippy : « Année noire, envie de se sauver ailleurs, défaitisme... »

A Blainville : « Souffrance morale, faire le deuil, démotivation... »

A Somain : « agents se posent beaucoup de questions, la restructuration fragilise l'état de santé des agents... »

A Nancy (ex DF EST maintenant Autochem) : « l'impression d'être abandonnés, très délétères pour la santé mentale des agents... »

Monsieur le Président, par cette dernière déclaration avant votre départ, caché à tous jusqu'au dernier moment, l'UNSA déplore un bilan catastrophique de votre part sur bien des sujets. Vous n'avez eu de cesse que de détruire l'emploi et le moral des agents, y compris l'encadrement, vous avez porté le niveau du dialogue social au plus bas, preuve en est avec le sujet initial de notre déclaration et, encore aujourd'hui, en programmant cette réunion DP le jour de la plénière du CE FRET.

C'est pour toutes ces raisons, Monsieur, que nous ne regretterons pas votre départ chez Keolis... Nul doute que si ça ne se passait pas trop bien pour vous, l'EPIC SNCF, dans sa grande mansuétude, vous servira de bouée de sauvetage. Puissiez-vous donc réussir chez Kéolis, c'est tout le mal que l'on vous souhaite...

La délégation UNSA (présente au CE Fret)

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
(Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....**Prénom**.....

Fonction.....**Grade**.....**Qualification**.....**Niveau**

Adresse domiciliaire

.....

Etablissement**N° CP**

Téléphone Service **Téléphone Portable**

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....**le**,.....**Signature**.....

COTISATIONS 2013

| Adhérents QUALIFICATION | Cotisations annuelles | Réduction | Coût annuel réel après réduc. | Coût mensuel réel après réduc. |
|-----------------------------------|--------------------------|---------------|---|--|
| | Euros | d'impôt (66%) | | |
| A/B - TA | 89,00 € | 58,74 € | 30,26 € | 2,52 € |
| C - TB 1 | 93,00 € | 61,38 € | 31,62 € | 2,64 € |
| D 1 - TB 2 | 98,00 € | 64,68 € | 33,32 € | 2,78 € |
| D 2 - TB 3 | 108,00 € | 71,28 € | 36,72 € | 3,06 € |
| E 1 | 108,00 € | 71,28 € | 36,72 € | 3,06 € |
| E 2 | 121,00 € | 79,86 € | 41,14 € | 3,43 € |
| F 1 | 134,00 € | 88,44 € | 45,56 € | 3,80 € |
| F 2 | 150,00 € | 99,00 € | 51,00 € | 4,25 € |
| G 1 | 160,00 € | 105,60 € | 54,40 € | 4,53 € |
| G 2 | 173,00 € | 114,18 € | 58,82 € | 4,90 € |
| H 1 | 185,00 € | 122,10 € | 62,90 € | 5,24 € |
| H 2 | 197,00 € | 130,02 € | 66,98 € | 5,58 € |
| CS | 210,00 € | 138,60 € | 71,40 € | 5,95 € |
| Contractuels | | | | |
| Exécution | 89,00 € | 58,74 € | 30,26 € | 2,52 € |
| Maîtrise | 108,00 € | 71,28 € | 36,72 € | 3,06 € |
| Cadres | 134,00 € | 88,44 € | 45,56 € | 3,80 € |
| Alternants | 42,00 € | 27,72 € | 14,28 € | 1,19 € |
| Retraités | 42,00 € | 27,72 € | 14,28 € | 1,19 € |
| Veuves et Veufs | 20,00 € | 13,20 € | 6,80 € | 0,57 € |